

Message de la Rédaction

Nous tenons à vous exprimer notre gratitude pour l'intérêt que vous portez à notre média. Nous vous souhaitons, une bonne et heureuse année 2025 et profitons de l'occasion pour vous informer que nous serons en congés à partir du lundi 06 janvier 2025

jti  **CERTIFIÉ** | 

Certifié selon le programme JTI et CWA 17493:2019 par BNA - Accrédité par le SOAC selon ISO/IEC 17065:2012.

Site web: www.ecoetfinances.com

Prix: 300F cfa

ECO & FINANCES

Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC

BRVM

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
Afrique de l'Ouest

SIMPLIFIER LE COMMERCE ET LA CONFORMITÉ DES ENTREPRISES AFRICAINES

Afreximbank et Ecobank s'associent

Espace d'échanges commerciaux au sein du **Marché Unique** de Ecobank

Ecobank
La Banque Panafricaine

+5 000 entreprises enrôlées à travers 33 marchés

UN MEILLEUR CHOIX POUR LE COMMERCE EN AFRIQUE

Connectez-vous dès maintenant et rejoignez la grande communauté d'importateurs et d'exportateurs d'Afrique.

z-vous sur tradehub.ecobank.com

UN MEILLEUR CHOIX POUR UNE AFRIQUE MEILLEURE

Page 3

NOUVEL AN 2025



Vœux de Faure Gnassingbé à la nation P.4

MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES TOGOLAISES



Sani Yaya met en avant une politique des grands travaux P.2

MOBILISATION DE FONDS

En 2024, 5 fonds de private equity ont clôturé un total de 2,61 milliards \$ pour l'Afrique P.6

Voltic

LA BOUTEILLE DE VOLTIC, c'est pas chic ! ?



Né d'une plus une, avec Voltic

Voltic Togo

Bonne et heureuse année

RAMCO vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et des vœux de paix, de bonheur et de réussite.

2025

Ramco



Modernisation des infrastructures togolaises

Sani Yaya met en avant une politique des grands travaux

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures du Togo, Sani Yaya, a réuni pendant deux jours les principaux acteurs de son département ainsi que des partenaires stratégiques. L'objectif de cette rencontre était de garantir cohérence et efficacité à la politique des grands travaux, en mettant l'accent sur des projets cruciaux comme les routes, les ponts et les initiatives de désenclavement.

Anissatou AFFO

Lors de cette rencontre, Yaya a souligné l'importance d'une infrastructure routière moderne pour le développement économique du pays. En effet, les routes et les ponts forment le socle de la connectivité, facilitant le transport des biens et des personnes entre les

zones rurales et urbaines. Le ministre a notamment évoqué le rôle primordial de la Société nationale des routes (SAFER) dans l'entretien des routes, garantissant ainsi leur qualité et leur durabilité. Les discussions ont permis de définir les priorités immédiates du gouvernement. Parmi celles-ci figure la modernisation de la route nationale 1, un axe clé qui relie des zones enclavées à



de grands centres urbains. Le ministre a également évoqué le bitumage de certains axes stratégiques, un projet qui vise à améliorer la circulation et à stimuler le commerce local.

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures s'est engagé à instaurer un suivi rigoureux et régulier des travaux, ainsi qu'à renforcer la gouvernance axée sur les

résultats. La transparence dans la gestion des budgets et des ressources est également une de ses priorités, permettant ainsi de rassurer les partenaires financiers et les citoyens sur l'utilisation efficace des fonds publics. Depuis plus d'une décennie, le Togo mène une vaste campagne de modernisation de son réseau routier, qui constitue la clé du

développement. Avec un fort soutien international et des initiatives locales dynamiques, le gouvernement togolais aspire à transformer radicalement le paysage infrastructurel du pays, tout en répondant aux besoins pressants de la population. La réunion de Sani Yaya marque une étape significative dans l'engagement du gouvernement à transformer les infrastructures du Togo, avec une attention particulière portée aux zones rurales souvent négligées. Le chemin vers un développement harmonieux semble désormais plus clair, grâce à une vision stratégique et à une volonté affirmée de transparence et d'efficacité.

3e Concours « Tremplin Startup UEMOA »

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo Remet des Prix aux Lauréats

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCI-Togo), en partenariat avec la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) et la Chambre Consulaire Régionale de l'UEMOA (CCR-UEMOA), a organisé ce mardi 31 décembre 2024, une cérémonie de remise de prix à son siège à Lomé. Cet événement a mis à l'honneur les lauréats du 3e concours « Tremplin Startup UEMOA ».

Anissatou AFFO

Cet événement a marqué la remise des prix du 3e concours « Tremplin Startup UEMOA », axé sur le thème de « Le marketing créatif et digital au service des industries culturelles et créatives ». Depuis son lancement en 2020, le concours « Tremplin Startup UEMOA » s'est imposé comme une plateforme de valorisation des jeunes entrepreneurs innovants issus des Etats membres de l'UEMOA. Avec un montant total de 241 millions de FCFA en jeu, le concours

offre des prix d'excellence et des récompenses d'encouragement, visant à soutenir et dynamiser l'écosystème entrepreneurial de la région. Cette année, bien que les startups togolaises n'aient pas pu décrocher un prix d'excellence, elles ont néanmoins été récompensées pour leurs efforts avec trois prix d'encouragement.

Les trois lauréats du jour ont reçu des récompenses pour leurs initiatives prometteuses. Le premier prix d'encouragement, d'une valeur de six millions de FCFA, a été attribué à Artybe, une plateforme numérique innovante facilitant la réservation d'activités

culturelles et urbaines, encadrée par des coaches spécialisés. Le deuxième prix, d'un montant de cinq millions, a été remporté par Makiffa, une structure œuvrant dans les domaines de l'informatique, des formations, de l'événementiel, et des prestations de services. Enfin, le troisième prix a été décerné à Klumer, une plateforme spécialisée dans la gestion événementielle, proposant des solutions modernes telles que le e-ticketing et la monétisation des événements.

Lors de la cérémonie, Ibrahim Tankari, conseiller au bureau régional de l'UEMOA, a rappelé l'importance de l'innovation et des partenariats dynamiques dans le contexte économique actuel. Il a souligné que le développement de structures telles que les start-ups est crucial pour l'amélioration des services au bénéfice des communautés de l'espace UEMOA. « Pour ce faire, des dispositifs ont été mis en place par les organes et institutions de l'UEMOA, afin

de faciliter la création et la croissance de telles entreprises », a-t-il souligné.

Manzinèwè Nathalie Bitho, représentante de la présidente de la CCR-UEMOA, a ajouté que ce concours est un véritable tremplin pour un entrepreneuriat moderne et novateur, favorisant la croissance des start-ups. « Le Tremplin Start-up incarne une vision audacieuse, celle de stimuler la compétitivité, d'encourager une dynamique régionale et de valoriser des entreprises capables de relever les défis d'aujourd'hui et de demain », a-t-elle souligné. Elle a convié les Chambres de Commerce et d'Industrie, les opérateurs économiques et les investisseurs de l'Union à profiter de ce concours pour soutenir les start-ups. « Ces jeunes entreprises représentent l'avenir de notre économie et le socle d'un modèle africain d'innovation et de prospérité », a-t-elle indiqué.

Pour sa part, M. Pékébinesso Limaziè, Commissaire Secteur

Services de la CCI-Togo, a mis en avant un thème qui illustre parfaitement les enjeux et opportunités liés à l'innovation dans le secteur culturel, perçu comme un domaine prometteur pour la création de richesses. « Les start-ups primées aujourd'hui démontrent que le marketing créatif et digital peut transformer nos industries culturelles et créatives en véritables moteurs de croissance, tout en valorisant notre patrimoine et nos identités locales », a-t-il précisé. Cet événement a ainsi souligné l'engagement des institutions en faveur du développement entrepreneurial en Afrique de l'Ouest, tout en offrant une reconnaissance méritée aux jeunes entrepreneurs porteurs de projets créatifs et innovants. La cérémonie de remise des prix « Tremplin Startup UEMOA » a été l'occasion de rappeler que la créativité et le digital sont des alliés majeurs dans la transformation des industries culturelles et créatives, ouvrant la voie à un avenir prometteur pour les entrepreneurs de la région.

ECO & FINANCES

Quotidien Economique du Togo - REC N° 0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC

Journal d'informations, d'investigations économiques, financières et boursières

Email: ecofinances.infos@gmail.com

REC N° 0643/01/08/2022/HAAC

Édité par l'Agence de Presse ECO & FINANCES

N° RCCM: TG-LFW-01-2022-B13-02054

Site web: www.ecoetfinances.com

Adresse: rue de l'énergie Agbalepedogan
derrière l'école cour lumière

Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Directeur de publication

Komlan KPATIDE
00228 90 05 05 08

Rédacteur en Chef

Bernard D. AFAWOUBO
00228 90 90 49 83

Rédacteurs

Keziah KPATIDE
Patience SALLAH
Yves ATCHANOUVI
Anissatou AFFO

Direction Commerciale

00228 97 25 84 84

Graphiste

Stan AZIATO
91 77 02 74

Imprimerie

ECO & FINANCES
Tirage: 3000

Simplifier le commerce et la conformité des entreprises africaines

Afreximbank et Ecobank s'associent

La Banque Africaine d'Import-Export (Afreximbank) et le Groupe Ecobank se sont engagés dans une collaboration visant à simplifier le commerce et la conformité pour les entreprises en Afrique en intégrant l'Espace d'échanges commerciaux au sein du Marché Unique' de Ecobank et la plateforme MANSA Digital Repository d'Afreximbank.

Patience SALLAH

Grâce à cette collaboration, les entreprises africaines bénéficieront désormais en toute transparence de services partagés entre les deux plateformes, les utilisateurs de l'Espace d'échanges commerciaux au sein du Marché Unique pouvant facilement exploiter la base de données complète de MANSA pour effectuer des contrôles efficaces de connaissance du client (KYC) et de vigilance à l'égard du client (CDD), tandis que les utilisateurs de la plateforme MANSA pourront, à leur tour, se connecter directement à l'Espace d'échanges commerciaux au sein du Marché Unique pour explorer les opportunités commerciales et développer leurs activités dans

toute l'Afrique.

L'Espace d'échanges commerciaux au sein du Marché Unique' de Ecobank relie les entreprises répertoriées à travers l'Afrique sur une plateforme unique, les aidant à bénéficier des opportunités du marché unifié de 1,4 milliard de personnes créé par la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Il s'agit d'un portail unique pour la ZLECAf, qui fournit aux petites et moyennes entreprises (PME) et aux grandes sociétés des informations sur la Zone. Sa fonction de mise en relation en ligne permet aux importateurs et aux exportateurs de mettre en ligne leur profil et de présenter les biens et les services qu'ils proposent ou qu'ils souhaitent se procurer, dans le but de trouver des partenaires sur le continent africain. Dès qu'un partenaire

est trouvé, des connexions sont établies via la plateforme et la transaction peut être conclue en s'appuyant sur les solutions de commerce et de paiement d'Ecobank dans 35 marchés africains.

La plateforme de documentation numérique MANSA (MANSA Digital Repository Platform) est un portail unique pour les questions de diligence raisonnable concernant toutes les entités africaines. En tant que répertoire numérique centralisé, MANSA cherche à éliminer l'asymétrie de l'information et à accroître le commerce intra-africain et le commerce avec le reste du monde. Il encourage et promeut la culture de la bonne gouvernance parmi les PME africaines et crée une visibilité pour leurs activités tout en aidant les entités africaines à se développer, à se diversifier et à ajouter de la valeur à leurs produits d'exportation, tant au niveau local qu'international. Les entités inscrites au MANSA se voient attribuer un code AEI (Africa Entity Identifier) qui leur permet de tirer parti d'autres produits et initiatives d'Afreximbank.

MANSA est également une solution numérique clé sur



la marketplace Africa Trade Gateway (ATG) qui héberge une suite de plateformes numériques conçues comme un guichet unique pour permettre à Afreximbank de mieux remplir son mandat, en fournissant des services essentiels pour soutenir et promouvoir le commerce intra-africain et la mise en œuvre de la ZLECAf. La plateforme permet aux entreprises africaines d'accélérer leurs activités commerciales sur la marketplace ATG en travaillant avec des informations vérifiées sur des contreparties de confiance. Cette nouvelle collaboration permet donc à Ecobank et Afreximbank de fournir une solution essentielle au défi de la conformité KYC et de

l'accès aux affaires dans 35 pays d'Afrique. L'amélioration de l'interopérabilité devrait permettre de rationaliser davantage le commerce transfrontalier et la conformité en Afrique, favorisant ainsi une plus grande intégration financière et économique sur le continent.

Afreximbank est une institution financière multilatérale panafricaine créée pour financer et promouvoir le commerce intra et extra-africain.

Le groupe Ecobank est un groupe bancaire privé panafricain de premier plan, doté d'une expertise africaine inégalée.

RSE

La plateforme industrielle d'Adétikopé ne manque pas à son devoir

Depuis son inauguration en juin 2021, la plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA) s'affirme comme un projet phare pour accélérer sa transformation économique. Située au nord de Lomé, cette plateforme est une vision matérialisée du président de la République Faure Gnassingbé qui fait tout pour promouvoir la transformation locale des matières premières, attirer les investissements étrangers et renforcer la compétitivité économique du pays.

Yves ATCHANOUVI

La plateforme industrielle s'est érigée en zone économique intégrée dédiée au développement industriel, à l'exportation et à la logistique. Elle s'étend sur 400 hectares dans sa première phase d'installation, fruit d'un partenariat public-privé entre l'État togolais et Arise IIP. Les objectifs qui lui sont assignés sont très parlants : stimuler la transformation locale des matières premières, en particulier les produits agricoles comme

le coton, le soja et le bois ; réduire la dépendance du pays aux exportations de matières brutes ; créer des emplois et améliorer les conditions de vie des populations locales. Et surtout, ne pas détourner le regard de ses obligations liées à la responsabilité sociétale. La responsabilité sociétale ou sociale des entreprises (RSE) désigne la prise en compte par les entreprises, sur une base volontaire et parfois juridique, des enjeux environnementaux, sociaux, économiques et éthiques dans leurs activités.

Dans ce devoir

de s'acquitter de la RSE, la PIA lance une campagne de consultations médicales dans la commune Agoè-Nyivé 6. Au Togo, la plateforme industrielle d'Adétikopé a lancé en décembre 2024 une campagne de consultations médicales prévue pour s'étendre sur plusieurs semaines dans la commune d'Agoè-Nyivé 6 où elle est implantée.

L'objectif, selon les responsables du site, est d'atteindre plus de 1 000 personnes dans la zone. La PIA mène l'opération en partenariat avec les centres de

santé de la commune.

Ce sont des séances de dépistage de l'hypertension artérielle et du diabète. Il s'agit là de deux affections de plus en plus répandues et dont les conséquences peuvent être irréversibles si elles ne sont pas prises en charge à temps.

Sur le terrain, la campagne portée par la PIA englobe des actions de sensibilisation aux bonnes pratiques qu'il faut adopter pour préserver la santé. Par ailleurs, les agents de santé examinent les citoyens pour éventuellement détecter des pathologies qui nécessitent une intervention chirurgicale, comme les hernies ou les affections oculaires.

L'opération concerne également les personnes à mobilité réduite, à qui d'ailleurs une attention plus particulière est accordée, avec une identification des

bénéficiaires potentiels de fauteuils roulants pour leur donner des équipements adaptés à leurs besoins.

La construction de la PIA permet au Togo de faire des pas significatifs dans le processus d'industrialisation. Par exemple, le secteur du soja se structure grâce à Togo Soja, qui a nécessité un investissement de près de 16 milliards de francs CFA sur le site.

Pour la transformation du coton, un parc textile est installé, destiné à la fabrication de vêtements. Ce parc textile met sur le marché international des vêtements. Une cargaison de 123 380 pièces estampillées "Made in Togo" a été envoyée aux États-Unis en 2023.

En ce qui concerne le bois, la plateforme abrite une entreprise qui intervient dans la transformation du bois brut local qui s'appelle Togo Woods. Chaque jour, plus de 800 tecks sont traités et transformés. L'industrialisation du Togo est sur la bonne voie.

À vendre

A la Caisse

-Une villa sur 824 m2 avec piscine de 4 chambres salomoderne et une chambre ami avec une dépendance avec titre foncier

-Une villa sur 1280 m2 en angle de rue avec titre foncier de 5 chambres salon ; deux chambres amis et une grande salle

-Une villa sur 608 m2 avec titre foncier de 3 chambres salon en angle de rue.

A vendre

-Une villa R+2 très moderne de 5 chambres +2 salons ; 2 cuisines ; 2 bars ; 2 dépendances ; une piscine et une paillote à Agoe assiyeye avec titre foncier ;

-Deux (02) lots collés à zanguera avant l'ancien péage en angle de rue avec un titre foncier global

-Dix (10) lots collés à zanguera avant l'ancien péage et à 30 m du goudron avec titre foncier.

Contact : (00 228) 90 05 05 08 ou le 99 06 96 71

Nouvel An 2025

Vœux de Faure Gnassingbé à la nation

Décembre 2024

Mes chers compatriotes du Togo et de la Diaspora.

Fidèle cette année à la tradition qui veut que le Chef de l'État offre ses vœux à la Nation à l'occasion du Nouvel An, je vous présente ce soir ceux que je forme pour le Togo, pour vous-mêmes et ceux qui vous sont chers.

Notre pays, comme l'ensemble des nations du monde a connu une année 2024 difficile à beaucoup d'égards. Au cours de l'année écoulée, les conséquences de nombreux conflits ont pesé sur chacun d'entre nous. La guerre qui oppose l'Ukraine à la Russie, outre son coût humain, déstabilise les circuits commerciaux mondiaux. Le conflit israélo-palestinien exacerbe le risque d'un embrasement généralisé au Moyen-Orient. Là encore ce sont les voies du commerce mondial qui s'en trouvent fragilisées. Plus préoccupant, le risque de guerres commerciales s'est accru, en particulier entre les États-Unis et la Chine. Ces conflits nuisent à notre développement économique et sont souvent à l'origine d'une inflation qui pèse sur le pouvoir d'achat de chacun d'entre nous. Mon autre grande préoccupation concerne, vous vous en doutez, la crise climatique. Celle-ci affecte durement notre activité agricole et contribue à accroître l'insécurité alimentaire. En effet, moins le climat est prévisible, plus il est difficile pour nos agriculteurs d'organiser leur production.

A ces difficultés, se rajoute dans la sous-région, une situation sécuritaire difficile qui s'étend aujourd'hui à l'ensemble du Sahel. Guerres commerciales, crise climatique, conflits sécuritaires, rien n'indique aujourd'hui que 2025 verra facilement disparaître ces difficultés.

Pourtant, malgré ces différentes crises, je veux vous dire, ce soir, ma conviction que notre pays avance et que nous pouvons ensemble, si nous en avons l'ambition, tracer un chemin plus optimiste pour

l'avenir. C'est en ce sens que le Gouvernement togolais a pris en 2024 les mesures que la situation imposait.

D'abord en faveur des populations rurales. Nous avons poursuivi l'effort pour renforcer la sécurité alimentaire, œuvrer en faveur de la souveraineté alimentaire et permettre à nos vaillants agriculteurs de vivre dignement de leur travail. C'est ainsi qu'au cours de l'année écoulée, le budget de l'État a alloué plus de 10 milliards au profit de 149.000 producteurs agricoles à travers divers mécanismes d'aide à l'agriculture. C'est ainsi aussi que l'État a subventionné l'achat d'engrais à hauteur de 17 milliards 900 millions, déployé 400 tracteurs agricoles et distribué 3 500 kits d'irrigation.

Pour aller plus loin, j'ai procédé en 2024 au lancement du programme de construction de 21 ponts modulaires mixtes en acier et béton. Cet ambitieux programme permettra le désenclavement du milieu rural, condition essentielle de son développement économique et social.

Dans le secteur de l'eau, à travers différentes initiatives, ce sont plus de 350 ouvrages hydrauliques qui ont été réalisés au cours de l'année sur l'ensemble de notre territoire et sur la période 2020-2024, ce sont 3 000 ouvrages que nous avons pu réaliser.

Et enfin, ce sont plus de 1.900 kilomètres de pistes qui ont été ouvertes ou réhabilitées chaque année depuis 2020, améliorant de manière très significative l'accès de nos agriculteurs aux marchés. Cet effort majeur pour le secteur agricole est essentiel pour l'avenir de notre pays.

Au-delà de ces efforts au bénéfice du secteur agricole, une attention toute particulière a été portée au secteur de la santé. En janvier 2024, a été lancée le chantier de l'AMU (l'Assurance Maladie Universelle) qui vise à assurer à chaque citoyen un accès équitable à des soins de santé de qualité. Cette ambitieuse réforme concerne en particulier les employés ceux qui travaillent dans le secteur



informel et ceux qui résident dans les milieux ruraux au Togo. De même, en 2024 le Togo a pu doter plusieurs centres de santé d'équipements médicaux modernes d'une valeur de plus de 20 milliards de FCFA.

Dans le même sens, nous avons augmenté les efforts de l'État au bénéfice de l'Éducation Nationale. C'est ainsi qu'en 2024, plus de 2 000 salles de classes ont été construites et réhabilitées dans le cadre de la feuille de route gouvernementale, et ce sont près de 4.400 postes d'enseignant qui ont été ouverts au concours national de décembre 2024, portant à 15 000 le nombre d'enseignants recrutés sur les quatre dernières années.

Enfin, comme annoncé ces derniers jours, le Gouvernement a lancé un vaste plan de lutte contre la vie chère. Ce plan comprend : une baisse des coûts de transport et un contrôle de prix des produits de première nécessité, accompagné d'un dialogue fructueux avec les importateurs et les grossistes. Par ailleurs, en plus de la prime spéciale de fin d'année dont bénéficient plus de 150.000 d'entre vous, la réduction des tarifs d'électricité concernera plus d'un million de togolais.

Mes Chers compatriotes. Toutes ces mesures vont dans le bon sens et préparent l'avenir de la même manière que les dépenses sécuritaires garantissent notre indépendance.

C'est ainsi qu'au cours de l'année 2024, j'ai donné des instructions pour que soient significativement augmentées les dépenses liées à la lutte contre le terrorisme et que

soit encore mieux protégée la frontière au nord de notre pays. Et je veux ici rendre un hommage appuyé à nos forces de défense et de sécurité avec lesquelles j'ai passé le jour de Noël dans le Nord.

Mais la crise sécuritaire ne saurait être réglée par la seule réponse militaire. L'accent doit être mis sur la région des Savanes pour qu'elle ne soit pas laissée en marge du développement national. Ma conviction profonde est qu'au-delà du militaire, il faut le développement économique. Mais au-delà du développement économique, il faut du dialogue communautaire car il faut rétablir la confiance.

L'ensemble de ces actions et de ces initiatives représente un coût significatif pour nos finances publiques. Dans ce contexte, je me réjouis que la communauté internationale ait reconnu la qualité de l'action économique du Togo.

Cette reconnaissance s'est notamment traduite par la signature de plusieurs accords d'aide au financement d'investissements et de programmes sociaux par les grandes banques de développement comme la Banque Mondiale, la BAD (la Banque Africaine de Développement) ou la Banque Ouest Africaine de Développement. Tous ces résultats économiques et sociaux sont conformes à la Feuille de Route 2020-2025 que j'avais donnée au Gouvernement et que, sous mon autorité, il applique année après année.

En 2025, nous aurons à poursuivre ces efforts. Il reste encore une année à courir pour cette Feuille de Route. C'est une planification rigoureuse qui a

porté ses fruits. Et bien sûr, tout n'a pas pu être intégralement achevé mais la plus grande partie de ce que nous avons programmé a été réalisée.

En 2025, j'attacherai une attention vigilante à ce que le plus grand nombre possible d'objectifs soient atteints. C'est le cas notamment en matière d'énergie et d'industrie ; c'est le cas aussi dans le domaine social où nous devons redoubler d'effort pour la santé et l'éducation.

Mes Chers compatriotes, Togolaises, Togolais.

Je veux terminer ces vœux que je vous adresse pour 2025 en soulignant combien l'année qui vient marquera un renouveau de notre vie démocratique. En février prochain, un Sénat sera mis en place et dans les mois qui suivent la réforme constitutionnelle votée en 2024 entrera en vigueur. Le Togo deviendra alors une véritable démocratie parlementaire comme c'est le cas dans plusieurs grands pays, notamment l'Inde, l'Île Maurice, le Royaume-Uni ou l'Allemagne, par exemple.

Je me réjouis de cette évolution qui permettra au peuple togolais d'être mieux représenté et contribuera donc efficacement à la préparation de l'avenir du pays.

Mes chers compatriotes, Togolaises, Togolais.

Je suis conscients que nous ne pouvons pas à nous seuls changer la donne climatique, comme nous ne pouvons pas à nous seuls résoudre les conflits proches ou lointains. Mais nous devons agir, agir pour contribuer à la solution de ces crises comme nous devons agir pour protéger notre patrie des conséquences qu'elles peuvent avoir sur nous. Nous devons même aller plus loin et saisir les opportunités qu'elles offrent pour préparer un avenir meilleur.

C'est par ces réalisations que s'exprime pour chacun d'entre nous la fierté d'être togolais. Faisons en sorte, ensemble, qu'en 2025, cette fierté soit renouvelée.

Bonne année à tous et que Dieu bénisse notre cher pays le Togo.

BRVM BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

mardi 31 décembre 2024

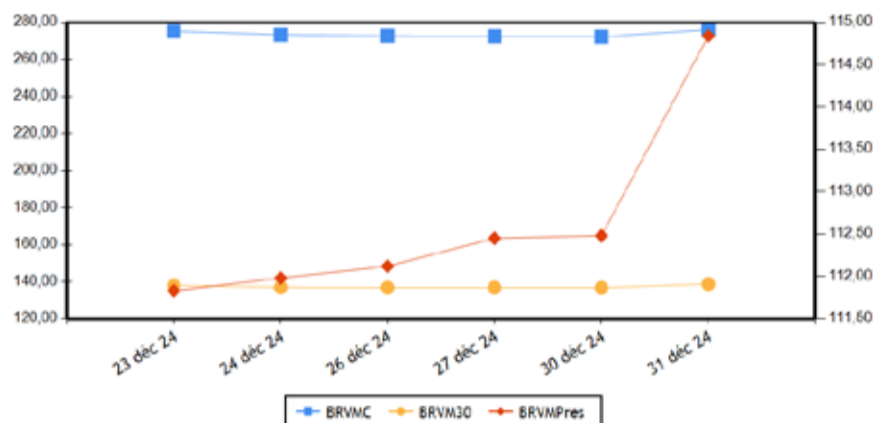
N° 249

BRVM COMPOSITE	276,02
Variation Jour	1,40 % ↑
Variation annuelle	28,89 % ↑

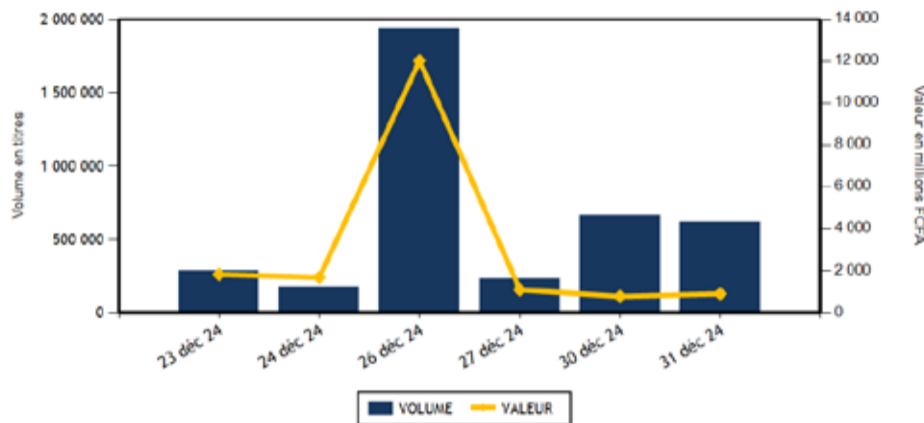
BRVM 30	138,74
Variation Jour	1,51 % ↑
Variation annuelle	28,64 % ↑

BRVM PRESTIGE	114,84
Variation Jour	2,10 % ↑
Variation annuelle	13,18 % ↑

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	10 078 680 524 157	1,40 %
Volume échangé (Actions & Droits)	619 940	-5,96 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	888 304 181	21,33 %
Nombre de titres transigés	44	4,76 %
Nombre de titres en hausse	23	360,00 %
Nombre de titres en baisse	12	-42,86 %
Nombre de titres inchangés	9	-43,75 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	10 532 367 790 776	0,24 %
Volume échangé	1 036	-71,04 %
Valeur transigée (FCFA)	10 179 644	-72,11 %
Nombre de titres transigés	14	40,00 %
Nombre de titres en hausse	11	266,67 %
Nombre de titres en baisse	0	-100,00 %
Nombre de titres inchangés	3	-40,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
BERNABE CI (BNBC)	1 065	7,04 %	6,50 %
ORAGROUP TOGO (ORGT)	1 920	6,67 %	-27,27 %
AIR LIQUIDE CI (SIVC)	500	5,26 %	-39,76 %
SOCIETE GENERALE COTE D'IVOIRE (SGBC)	21 000	5,00 %	30,84 %
PALM CI (PALC)	5 000	4,60 %	-25,93 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SMB CI (SMBC)	8 605	-7,47 %	-18,28 %
LOTIERIE NATIONALE DU BENIN (LNBB)	4 730	-3,47 %	
SICABLE CI (CABC)	1 040	-1,89 %	-6,31 %
BICI CI (BICC)	14 000	-1,58 %	86,92 %
BANK OF AFRICA NG (BOAN)	2 575	-0,77 %	-23,56 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	114,84	2,10 %	13,18 %	44 655	626 814 070	8,71
BRVM-PRINCIPAL	37	138,11	1,25 %	32,85 %	575 285	261 490 111	13,29

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	117,36	-0,24 %	16,16 %	8 617	36 179 155	17,53
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	763,98	1,87 %	43,75 %	34 083	677 242 255	10,38
BRVM - FINANCES	15	101,75	1,12 %	17,74 %	541 017	101 283 696	6,33
BRVM - TRANSPORT	2	328,58	0,73 %	-0,72 %	5 730	7 562 400	4,26
BRVM - AGRICULTURE	5	197,07	1,70 %	21,98 %	12 108	41 880 495	41,14
BRVM - DISTRIBUTION	7	335,28	1,31 %	2,15 %	17 159	22 727 720	41,43
BRVM - AUTRES SECTEURS	2	649,46	-3,08 %	-41,52 %	1 226	1 428 460	24,17

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché	10,92
Taux de rendement moyen du marché	8,97
Taux de rentabilité moyen du marché	10,91
Nombre de sociétés cotées	47
Nombre de lignes obligataires	156
Volume moyen annuel par séance	506 306,00
Valeur moyenne annuelle par séance	1 781 446 919,72

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	18,45
Ratio moyen de satisfaction	42,34
Ratio moyen de tendance	229,49
Ratio moyen de couverture	43,57
Taux de rotation moyen du marché	0,06
Prime de risque du marché	3,41
Nombre de SGI participantes	30

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances

Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances

Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)

Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)

Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)

Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capital flottante)

PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif

Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende

Taux de rentabilité moyen = moyenne des ratios de rentabilité des actions cotées

Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES

Siège Social : Abidjan - Côte d'Ivoire, 18 av. Joseph Anoma

Adresse : 01 BP 3802 Abidjan 01

Tel : +225 20 31 55 50 / +225 20 32 66 85

Fax : +225 20 32 66 84

E-mail : brvm@brvm.org Site web : www.brvm.org

PAYS DE L'UEMOA

Mobilisation de fonds

En 2024, 5 fonds de private equity ont clôturé un total de 2,61 milliards \$ pour l'Afrique

Derrière ce chiffre, se dissimule toutefois une activité de levée de fonds de private equity et de venture capital en Afrique, plus modeste en 2024 qu'en 2023. Le total des cinq plus importantes clôtures de mobilisation de fonds pour le private equity en Afrique a atteint 2,61 milliards de dollars en 2024, selon des données compilées par l'Agence Ecofin tout au long de la période.

(Agence Ecofin) - LeapFrog Investments a finalisé son quatrième fonds avec 1,02 milliard de dollars, dont 808 millions en engagements primaires et 210 millions en co-investissements. Ce fonds cible les services financiers et la santé, attirant des investisseurs tels que Temasek, AIA et la Fondation Ford. African Infrastructure Investment Managers (AIIM) a clôturé son fonds AIIF4 avec 748 millions de dollars, complétés par 206 millions en co-investissements. Ce fonds cible les infrastructures stratégiques, notamment l'énergie et les transports. Avec un closing annoncé à 470 millions \$ pour son cinquième fonds, Adenia Partners vient en troisième

position. Metier Capital quant à lui annonce avoir mobilisé 219 millions \$ pour son troisième fonds de croissance ciblant l'Afrique, surpassant son objectif initial. Ce fonds se concentre sur les entreprises de taille moyenne dans les télécommunications, les technologies de l'information et l'énergie. Enfin, TLcom Capital boucle ce top cinq pour avoir finalisé son deuxième fonds, TIDE Africa Fund II, à 154 millions de dollars. Il cible les startups en Afrique subsaharienne et en Égypte, avec un focus multi-sectoriel et des investissements précoces. Si plusieurs de ces clôtures de fonds ont été annoncées en 2024, pour certaines



d'entre elles, le processus de mobilisation des ressources a débuté en 2023. En effet, une analyse plus détaillée révèle que la valeur totale des ressources financières annoncées pour constituer des fonds d'investissement en Afrique a été de seulement 1,2 milliard \$ pour un total de 54 transactions, selon des données de la base des données Ecofin Pro. Une part essentielle des fonds clôturés en 2024 avait été mobilisée l'année précédente. 2024 s'est donc avérée être une année modeste en termes de mobilisation de

ressources pour les fonds de capital investissement en Afrique. Ce volume de 1,2 milliard \$ pour un total de 54 transactions représente une baisse significative par rapport à 2023, où 3,44 milliards USD de levées de fonds avaient été annoncés dans le cadre de 88 transactions. Cette diminution marque un ralentissement dans la dynamique de croissance observée les années précédentes. Plus globalement, l'analyse de la base de données couvrant la période 2017-2024 confirme un volume total de 10,5

milliards USD mobilisés à travers 404 opérations. L'analyse chronologique révèle une croissance des investissements jusqu'en 2023, passant de 699 millions USD en 2017 à un pic de 3,44 milliards USD en 2023, avant de connaître une baisse significative en 2024.

Concernant les investisseurs majeurs, les données montrent que les institutions de financement du développement (DFI) dominent le marché avec 54% des investissements totaux, soit 5,7 milliards USD. L'International Finance Corporation (IFC) se positionne comme le premier investisseur avec 1,04 milliard USD, suivi de près par la Banque Européenne d'Investissement (EIB) avec 1,09 milliard USD, et le US-DFC avec 689 millions USD. Cette prépondérance des DFI souligne leur rôle crucial dans le développement du private equity en Afrique, tout en mettant en lumière le besoin de diversification des sources de financement pour soutenir la croissance du secteur.

Sénégal

Plus de 1 600 milliards FCFA de recettes douanières en 2024, portées par la lutte contre la fraude

La direction générale des douanes (DGD) du Sénégal a annoncé une augmentation notable de 13% des droits et taxes collectés en 2024, atteignant 1 613 milliards FCFA, contre 1 426,6 milliards FCFA en 2023. Cette performance est attribuée à la modernisation des procédures et au renforcement de la lutte contre la fraude et la criminalité transnationale organisée.

Des résultats probants dans la lutte contre la fraude et la criminalité. Les efforts en matière de lutte contre la fraude ont porté leurs fruits, avec des résultats largement supérieurs à ceux de l'année précédente. Les réalisations contentieuses à fin novembre 2024 s'élevaient à 67,8 milliards FCFA, contre seulement 28,3 milliards FCFA à fin décembre 2023. Cela représente une augmentation de 39,5

milliards FCFA et une hausse impressionnante de 139,5%. La DGD a également intensifié ses efforts contre la criminalité transnationale organisée, avec des saisies dont la valeur est passée de 4,4 milliards FCFA en 2023 à 226,4 milliards FCFA en 2024. Parmi les faits marquants, la DGD signale d'importantes saisies de cocaïne (2 681 kilogrammes) et de billets noirs d'une contre-valeur de 11 milliards FCFA.



Facteurs clés de cette performance. Plusieurs facteurs ont contribué à ces résultats positifs, notamment la maîtrise de l'assiette de taxation. La DGD a mis l'accent sur une meilleure gestion de l'assiette de taxation, en particulier sur des produits tels que les véhicules et les importations du secteur informel.

En outre, le renforcement des capacités opérationnelles du BGUDV (Bureau du Guichet Unique de Dédouanement des Véhicules) a permis d'augmenter les recettes collectées, passant de 109,9 milliards FCFA en 2023 à 136,6 milliards FCFA en 2024, soit une progression de 24,2%. De même, la poursuite du processus de digitalisation, avec l'enrichissement

du système de gestion automatisée des informations douanières (GAID) et l'intégration de nouveaux bureaux, a permis d'accroître les liquidations dans les 14 régions du pays. Par exemple, les recettes du bureau des douanes de Rosso ont augmenté de 33,3%, passant de 9,3 milliards FCFA en 2023 à 12,4 milliards FCFA en 2024.

En somme, la DGD souligne l'importance de la collaboration avec ses partenaires, notamment les autres forces de défense et de sécurité, les acteurs portuaires, les commissionnaires en douanes et le secteur privé national.

Sikafinance.com

Fêtes de fin d'année

Le chef de l'Etat offre des vivres aux personnes vulnérables du Grand Lomé

Lomé, 31 déc. (ATOP) – Le chef de l'Etat a offert des vivres aux personnes vulnérables du Grand Lomé pour les fêtes de fin d'année. La réception de ce don s'est faite le mardi 31 décembre à Lomé.

Ce geste de solidarité vise à instaurer un climat de paix et de joie dans les foyers pour la nouvelle année de 2025. Les kits sont composés de sacs de riz, des boîtes de tomates et des bidons d'huile d'une quantité de 10 tonnes pour les 13 communes du Grand Lomé. Ces vivres sont destinés

aux personnes vulnérables notamment les veuves, veufs et celles vivant avec un handicap. La remise a été faite au centre communautaire de Bè pour les communes de Golfe 1, 2 3 4 et 6. La même réception a été aussi faite dans les autres chefs-lieux des restes des communes de Grand Lomé.



La ministre du Développement à la base, de l'Inclusion financière, de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes,

Mme Mazamesso Assih a transmis les vœux de paix et de prospérité du chef de l'Etat aux bénéficiaires. « Le chef de l'Etat nous a

missionné de transmettre des lots de vivres aux bénéficiaires de Grand Lomé. Chaque commune est entrain de recevoir de manière simultanée ces lots de vivres », s'est-elle exprimée.

Le maire de la commune Golfe 2, Konou Noukafou Kodjo a, au nom des bénéficiaires, remercié le chef de l'Etat pour avoir pensé à eux, afin de fêter dans les meilleures conditions. Il a souhaité ses vœux de santé au chef de l'Etat et à son gouvernement.

Togo

50 ans de transformation de la jeunesse universitaire chrétienne à travers les GBUST

(Société Civile Médias) – Cinquante ans après sa création, le mouvement des Groupes Bibliques Universitaires et Scolaires du Togo (GBUST) continue de jouer un rôle déterminant dans l'épanouissement de la jeunesse universitaire chrétienne au Togo. Ce parcours, commencé en 1974 à l'Université du Bénin (aujourd'hui Université de Lomé) sous l'impulsion d'un étudiant tchadien, Granga Daouya, est le fruit d'une vision audacieuse : transformer la jeunesse par la foi et l'engagement social.

En cinq décennies, GBUST s'est imposé comme un acteur essentiel de la vie universitaire et de la société togolaise. Présent dans les deux grandes universités publiques du pays, Lomé et Kara, ainsi que dans plusieurs lycées et collèges, le mouvement rassemble aujourd'hui plus de 60 groupes et 500 membres actifs. Ce réseau, loin d'être

un simple rassemblement religieux, a su allier foi, développement personnel et implication citoyenne, en formant des jeunes capables de répondre aux enjeux sociaux et éducatifs du Togo.

Le secrétaire général des GBUST, Josué AZIADEKEY, témoigne avec gratitude.

« C'est un privilège de célébrer ces 50 années d'existence. Nous avons

vu des groupes et des mouvements naître, mais peu ont atteint 50 ans d'existence. Il est important de rendre grâce à Dieu pour tout ce qui a été accompli, nous disons Ebenezer. Jusqu'à présent, l'Éternel nous as secourus », se réjouit-il.

Placée sous le thème "50 ans de grâce, se déployer pour l'avenir", tiré d'Éphésiens 4:12-13, cette année d'anniversaire se veut non seulement une occasion de célébrer le passé, mais aussi de se projeter sur l'avenir. Le mouvement se tourne désormais vers de nouveaux projets visant à consolider son impact et à répondre aux défis de la jeunesse du 21e siècle.

Parmi les projets majeurs à

venir, figure la construction d'un centre dédié aux étudiants, à proximité de l'Université de Lomé. Ce centre, pensé comme un espace polyvalent, aura pour vocation de soutenir les jeunes dans leurs parcours spirituel et académique. Il deviendra un lieu de rencontre, d'échanges et de formation, contribuant ainsi à répondre aux besoins croissants des étudiants togolais.

Les festivités du cinquantenaire incluent une série d'activités visant à enrichir l'expérience des jeunes participants. Conférences, séminaires, ateliers pratiques, mais aussi actions caritatives et évangélisation à travers le sport, sont au programme. A travers ces activités, il s'agit de renforcer les valeurs chrétiennes tout en facilitant l'engagement des jeunes dans des actions

concrètes pour le bien-être de la société.

Pour Elom GBATCHI, président du comité d'organisation, ce cinquantenaire doit aussi servir de tremplin pour la réflexion sur l'avenir du mouvement.

« Nous avons déjà élaboré un plan stratégique pour la période 2025-2050. Cela nous permettra de renforcer notre impact sur les générations futures et de rendre le mouvement encore plus pertinent face aux défis de demain ».

Le point culminant des célébrations se déroulera en 2025, avec une rencontre des donateurs et une grande cérémonie officielle. En parallèle, des événements organisés par les groupes locaux permettront de rendre hommage à ce parcours exceptionnel.

D1 Féminine

Décisions de la commission de recours de la FTF sur l'appel interjeté par l'AS TAMBO

La commission de recours de la Fédération Togolaise de Football (FTF) a récemment rendu sa décision dans l'affaire opposant les clubs de football féminin AS TAMBO et UNISPORT FC. Le litige portait sur une accusation de fraude liée à la double identité d'une joueuse de l'AS TAMBO.

Le différend est survenu suite à une réserve déposée par UNISPORT FC concernant la joueuse Essien Goodnews

Emmanuel de l'AS TAMBO, qui aurait également joué sous le nom d'Emmanuelle HOTINKPE au Bénin. Après le match du

21 août 2024, UNISPORT FC a accusé la joueuse d'avoir utilisé une double identité dans deux championnats différents.

La commission de discipline de la FTF a donné raison à UNISPORT FC, déclarant le match perdu par pénalité pour l'AS TAMBO, condamnant l'AS TAMBO à payer une amende de deux cent cinquante mille (250 000) F

CFA et infligeant à la joueuse Essien Goodnews Emmanuel une suspension de toute activité liée au football pour une période d'une (01) année.

L'AS TAMBO a contesté cette décision en appel, soutenant qu'elle n'était pas au courant de la double identité de la joueuse et que sa responsabilité ne pouvait être engagée.

Décision finale de la commission de recours : Après examen, la commission de recours a confirmé la responsabilité de l'AS TAMBO.

Les points clés de sa décision sont les suivants :

Double identité avérée : La joueuse a utilisé deux identités distinctes dans deux championnats.

Responsabilité du club : Bien que l'AS TAMBO ait agi sans intention frauduleuse, le club est tenu responsable pour avoir bénéficié de l'activité illégale de la joueuse. Sanctions modifiées : L'amende de 250 000 F CFA a été annulée, mais la perte du match et la suspension de la joueuse ont été maintenues.

**NOUVEAU
50CL**

**MÊME
SAVEUR**

650*
FCFA

LA BOUTEILLE

50cl

harmonies



EKU
BAVARIA



WWW.BBLOME.COM

*PRIX CONSEILLÉ À LA BOUTEILLE DE 50CL

f @ in x